REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

INSPECTION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS
INSPECTORATE GENERAL OF EDUCATION

PROGRAMME D'ÉTUDES DE LA CLASSE DE TERMINALE SES : ESPAGNOL















Observer son environnement pour mieux orienter ses choix de formation en vue d'une insertion réussie dans la vie

INSPECTION DE PÉDAGOGIE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES, ARTS ET LANGUES

Inspectorate of Pedagogy in charge of Letters, Arts and Languages

Août 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. FINALITÉS	3
II. OBJECTIFS	4
II.1. Objectifs généraux	4
II.2. Objectifs spécifiques	4
III.PROFIL DE SORTIE DE L'APPRENANT DU SECOND CYCLE	5
IV. COMPÉTENCE TERMINALE D'INTÉGRATION	6
V. COMPÉTENCES INTERMÉDIAIRES D'INTÉGRATION	6
VI. COMPÉTENCES DE BASE DE LA CLASSE DE TERMINALE	6
VII. TABLEAU SYNOPTIQUE DES MODULES DU PROGRAMME	7
VII. VOLUME HORAIRE	8
MODULE 1: Vie familiale et intégration sociale	9
MODULE 2: Environnement , santé et bien- être	10
MODULE 3: Vie citoyenne et ouverture au monde	
MODULE 4: Activités économiques et monde du travail	12
MODULE 5: Mass média et communication	13

I- FINALITÉS

Les programmes d'études d'espagnol du second cycle ont pour socle l'Approche Pédagogique par les Compétences, et plus précisément, la Pédagogie de l'Intégration. Ils visent à approfondir et à appliquer les compétences acquises au 1^{er} cycle et à doter les apprenants de capacités et d'un certain nombre de compétences. Il s'agit notamment des :

- capacités intellectuelles, civiques et morales ;
- compétences linguistiques (aspects phonétique, phonologique, orthographique, lexical, morphologique, sémantique, syntaxique) pour une bonne connaissance et pour un bon maniement de la langue);
- compétences sociolinguistiques : la langue comme moteur de variation et comme vecteur de différenciation (identité et identification) ;
- compétences sémiotiques et discursives : le sujet apprenant doit être capable de choisir les signes dans sa pratiques langagière, les signes qui correspondent à son contexte d'énonciation et à sa situation de communication et par rapport à sa socioculture ;
- compétences pragmatiques liées aux différentes valeurs de la langue en usage (espagnol) par rapport au principe d'adéquation et de pertinence ;
- compétence communicative : l'apprenant sait quand il doit parler, comment parler et quelles attitudes adéquates adopter.

Toutes ces compétences permettront à l'apprenant, soit de poursuivre des études universitaires ou des formations professionnelles, soit alors de s'insérer dans le monde du travail.

Les programmes des classes du second cycle des Sciences Economiques et Sociales organisent l'enseignement/apprentissage de l'espagnol en fonction des besoins, des motivations et des ressources dont l'apprenant a besoin. Ils répondent principalement à deux questions : Qu'est-ce que l'apprenant aura besoin de faire avec la langue qu'il étudie ? De quelles ressources linguistiques a- t-il besoin pour utiliser adéquatement la langue et atteindre les objectifs qu'il s'est fixés ? A cet effet, ce programme cherche à répondre aux besoins de formation des apprenants et présente de ce fait les savoirs comme des ressources à mobiliser pour résoudre les situations complexes de la vie sociale au quotidien, en rapport avec les modules et en rapport avec le monde socioéconomique en général.

L'enseignement/apprentissage de l'espagnol comme Langue Etrangère et comme Langue Vivante II présente un certain nombre de finalités. En voici les principales :

- le développement de la compétence communicative ;
- la connaissance de soi et d'autrui;
- l'affermissement du jugement, de l'esprit critique, de l'esprit d'analyse, de l'esprit de synthèse (évaluation, explication, exposition, argumentation, etc.) ;
- l'intégration sociopolitique, économique et culturelle ;
- la formation des citoyens autonomes, responsables imprégnés des valeurs de démocratie, de justice, de paix et de tolérance ;
- l'ouverture aux autres cultures et au monde (relativisme, syncrétisme, synthétisme et inculturation).

II- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPAGNOL

L'enseignement des Langues Vivantes II traduit, par les faits, l'option exprimée dans la loi n° 98/004 du 14 avril 1998, d'Orientation de l'Education au Cameroun qui dispose en son article 5, alinéa 1, que « l'Éducation a pour objectifs : la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde... ».

II.1- Objectifs généraux

L'enseignement/apprentissage de l'espagnol vise à développer chez l'apprenant certaines habiletés et compétences. Il s'agit, entre autres, de :

- l'habileté orale, lectrice, compréhensive et écrite (réception, compréhension et commentaire des textes variés, qu'ils soient oraux ou écrits) ;
- l'appropriation et la maîtrise de la langue en usage et ses diverses utilisations (situation d'énonciation et de communication, habilités, compétences) pour son expressivité efficiente (mieux parler, lire, comprendre et écrire dans différents contextes);
- la formation intellectuelle du sujet apprenant par la dotation et l'acquisition des connaissances, des valeurs morales (éthique, citoyenneté, tolérance, concorde et paix) et l'esprit d'analyse et évaluation des faits (expressivité, explication, description, exposition, argumentation, synthèse, résumé, etc.);
- l'expression de la personnalité dans le but d'anticiper et de résoudre les conflits familiaux et sociaux ;
- l'enracinement et l'ouverture culturelles par le développement d'attitudes favorisant la reconnaissance du pluralisme culturel dans la société, afin de valoriser sa propre communauté et de promouvoir en même temps la solidarité, la compréhension et le respect mutuel entre les peuples (ouverture à d'autres cultures dans l'établissement des relations de comparaison, de rapprochement, de contraste et de compréhension);
- la formation intégrale au respect des valeurs éthiques et universelles : le multiculturalisme, le vivre ensemble, la paix, la tolérance, la solidarité, la concorde, l'intégrité, le patriotisme, la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine culturel ;
- l'esprit d'entrepreneuriat, de créativité et de travail en équipe en vue de participer au développement socioéconomique.

II.2- Objectifs spécifiques

Ces objectifs spécifiques se définissent ainsi qu'il suit :

- comprendre les discours (oraux et écrits) en contextes et selon la socioculture de l'apprenant ;
- utiliser la langue pour s'exprimer de façon cohérente et adéquate dans divers contextes, en accord avec ses représentations (sociologique, anthropologique, etc.) et son comportement (éducation émotionnelle) ;
- utiliser efficacement la langue dans l'activité scolaire pour chercher, sélectionner, traiter l'information et rédiger les textes propres en milieu scolaire ;

- développer, acquérir et utiliser diverses façons d'écrire pour produire, dans le domaine scolaire, des textes qui permettent de communiquer : interaction verbale, interaction avec les divers participants sociaux (institutions publiques, privées, monde du travail, etc.);
- utiliser avec une autonomie progressive les moyens de communication sociale et les technologies de l'information pour obtenir, interpréter, valoriser et traiter les informations issues des différentes sources avec discernement;
- faire de la lecture une source de plaisir, d'enrichissement personnel et de connaissance du monde ;
- appliquer avec une certaine autonomie les connaissances sur la langue, les normes et les règles de l'usage linguistique pour comprendre les textes oraux et écrits, pour écrire et parler avec adéquation, cohérence et correction ;
- se préparer à la vie active par l'ouverture socioculturelle ;
- garantir la réussite scolaire, ainsi que la promotion sociale et le développement ;
- éviter les accidents linguistiques (calques, interférences, barbarismes, faux- amis, non- sens, contresens).

III. PROFIL DE SORTIE DE L'APPRENANT D'ESPAGNOL DU SECOND CYCLE

Les études, au second cycle des Sciences Economiques et Sociales, permettront en général à l'apprenant de poursuivre des études universitaires ou des formations professionnelles à l'intérieur ou à l'extérieur du pays et de pouvoir s'insérer dans le monde du travail. C'est pourquoi, ce dernier doit être capable de réaliser des activités langagières variées relevant de la réception (orale et écrite), de la production verbale, de l'interaction et de la médiation dans le cadre des activités de traduction (thème et version), d'interprétation, de résumé, de rédaction ou de compte- rendu des tâches se rapportant aux domaines de vie du programme et en relation avec l'économie.

Autrement dit, l'élève doit pouvoir développer les aptitudes ou habiletés linguistiques : écouter, lire, parler, écrire, traduire et interpréter à la fin du second cycle.

- 1. S'agissant de la compréhension, l'apprenant doit pouvoir :
 - a) Ecouter, c'est-à- dire comprendre les points essentiels d'un message quand un langage clair et standard est utilisé, suivre des émissions de radio ou de télévision sur l'actualité, un message sur des sujets familiers qui l'intéressent si l'on parle de manière lente et distincte.
 - b) Lire, dans le sens de comprendre (captation et décodage), des textes rédigés en espagnol courant, des textes descriptifs, narratifs, informatifs, explicatifs, argumentatifs et injonctifs, des textes à caractère économique, des textes relatifs à l'expression des sentiments et des souhaits, des lettres personnelles et officielles.
- 2. En ce qui concerne l'expression, l'apprenant doit pouvoir :
 - a) Parler, d'une part en interaction en prenant part à une conversation (dialoguer) au sujet des situations d'intérêt personnel ou se rapportant à la vie quotidienne ou professionnelle, et d'autre part en continu et de façon simple pour décrire, présenter un fait ou une idée, raconter un événement, exprimer son opinion ou ses sentiments.

- b) Ecrire, non seulement des lettres (genre épistolaire) pour décrire ses expériences et ses impressions ou solliciter un emploi, mais aussi des textes simples et cohérents sur des sujets familiers (slogans, spots publicitaires, articles de journaux scolaires, rédactions, synthèses de documents, résumés, etc.)
- 3. Pour ce qui est de la traduction, l'apprenant doit pouvoir : traduire des textes oraux et écrits ou des phrases détachées, en rapport avec les modules du programme, de l'espagnol vers une des langues officielles (version) et d'une des langues officielles vers l'espagnol (thème). D'où l'emphase sur l'approche grammaire-traduction ou encore traduction pédagogique.

En définitive, à la fin du second cycle, l'apprenant doit avoir développé des habiletés et compétences dans les cinq activités langagières :

- la compréhension de l'oral (comprendre ce qui est dit) ;
- l'expression orale en interaction (dialoguer) ;
- l'expression orale en continu (s'exprimer à l'oral au sujet de...);
- la compréhension de l'écrit (comprendre ce qui est écrit) ;
- l'expression écrite (s'exprimer à l'écrit au sujet de ...).

IV- COMPETENCE TERMINALE D'INTEGRATION (CTI)

Au terme du second cycle, l'élève devra pouvoir produire en situation de communication significative, à partir d'un support visuel (texte, documents iconographiques) et/ou auditif, et dans un langage courant, un énoncé cohérent de type descriptif, narratif, explicatif, informatif, argumentatif ou injonctif d'au moins huit (08) phrases à l'oral et dix (10) phrases à l'écrit en respectant les règles usuelles de la langue.

V- COMPETENCES INTERMEDIAIRES D'INTEGRATION (CII)

Elles reprennent la CTI avec les spécificités suivantes :

- a) Classe de Terminale : un énoncé de type descriptif, narratif, explicatif, informatif, argumentatif ou injonctif d'au moins dix (10) phrases / 20 phrases ;
- b) Classe de Première : un énoncé de type descriptif, narratif, explicatif, informatif, argumentatif ou injonctif d'au moins huit (08) phrases / 15 phrases ;
- c) Classe de Seconde : un énoncé de type descriptif, narratif, explicatif, informatif, argumentatif ou injonctif d'au moins six (06) phrases/ 12 phrases.

NB: Les spécificités se trouvent au niveau de la taille de la production et surtout au niveau du caractère progressif, graduel des compétences selon la classe.

VI- COMPETENCES DE BASE DE LA CLASSE DE TERMINALE (CB)

• Compétence de base 01 (CB1) : Ecoute et production orale

Dans une situation de communication significative, à partir d'un support visuel et/ou auditif, l'élève sera capable de manifester sa compréhension et produire oralement, dans un langage simple et courant, un énoncé d'au moins 08 phrases (100 à 150 mots) de type descriptif, narratif, explicatif,

informatif, argumentatif ou injonctif, en intégrant les schémas paraverbaux ou prosodiques (voix, accent, ton, prononciation, rythme, rime, intensité, etc.) correspondants aux messages déclaratif, interrogatif, exclamatif et injonctif.

• Compétence de base 02 (CB2) : Lecture, compréhension et production écrites

Dans une situation de communication significative, à partir d'un support visuel, l'élève devra pouvoir manifester sa compréhension et produire par écrit, dans un langage simple et courant, un énoncé /texte d'au plus 20 phrases (200 à 400 mots) de type descriptif, narratif, explicatif, informatif, argumentatif ou injonctif, en intégrant les schémas paraverbaux (voix, accent, ton, prononciation, rythme, rime, orthographe, morphologie, normalisation, etc.), les signes de ponctuation et la typographie correspondants aux messages déclaratif, interrogatif, exclamatif et injonctif.

• Compétence de base 03 (CB3) : Médiation (traduction/interprétation)

Dans une situation de communication significative, à partir d'un support visuel ou auditif, l'élève sera capable de :

- manifester sa compréhension et réexprimer par écrit ou oralement, un énoncé d'au moins huit (08) phrases (04 en version et 04 en thème) de type descriptif, narratif, explicatif, informatif, argumentatif ou injonctif et réaliser des tâches d'encodage et décodage, en réponse à un texte ou à un message oral ;
- transcrire, traduire et faire comprendre une idée, en respectant les correspondances linguistiques de la langue départ (langue source) et de la langue d'arrivée (langue cible).

NB: La traduction prend appui sur tous les points de la grammaire.

VII- TABLEAU SYNOPTIQUE DES MODULES DU PROGRAMME

Domaines de vie	Titres des modules	Durée
Vie familiale et sociale	Vie familiale et intégration sociale	14 heures
Environnement, santé et bien-être	Environnement, santé et bien-être	14 heures
Citoyenneté	Vie citoyenne et ouverture au monde	14 heures
Vie économique	Activités économiques et monde du travail	16 heures
Média et communication	Mass média et communication	14 heures

Volume horaire annuel: 72 heures

Volume horaire hebdomadaire: 02 heures

Coefficient: 02

MODULE 1 : Vie familiale et intégration sociale

Compétence: Au terme de ce module, l'apprenant devra produire et traduire, en situation de communication, à partir d'un support visuel et/ou auditif en rapport avec le module, des énoncés cohérents de type descriptif, explicatif, informatif, argumentatif d'au moins 08 phrases à l'oral et 10 phrases à l'écrit (entre 150 et 200 mots), en respectant les règles usuelles de la langue.

Activités d'enseignement/apprentissage							
Compétences	Famille de situations	Exemples de situations Savoirs Savoir-faire Savoir-être				Autres	
CB1 CB2 CB3	Utilisation de l'écoute, de l'expression orale, de la lecture, de l'écriture et des représentations iconographiques pour : - analyser les problèmes économiques discriminatoires contre la femme; - proposer des solutions en vue de l'intégration économique de la femme.	Les problèmes discriminatoires contre les femmes et leurs conséquences (problèmes fonciers, héritage, gestion des biens, discriminations de tout genre, etc.)	- Vocabulaire lié au module ; - L'obligation personnelle et impersonnelle ; - Les possessifs ; - La condition.	- Présenter les problèmes économiques discriminatoires contre les femmes et leurs conséquences ; - Discuter des problèmes économiques discriminatoires de la femme camerounaise et proposer des solutions.	Écoute Respect Courtoisie Responsabilité Compréhension Tolérance Vivre ensemble Discernement Ouverture Empathie	Autres ressources Ressources humaines Ressources socioculturelles Ressources matérielles Ressources audiovisuelles Différents types de textes Activités suggérées Dialogue Jeux de rôles Compte rendu Commentaire de texte Exposé sur un sujet Discussion/débat Pour ou contre Résumé Traduction	

Activités d'évaluation et de remédiation

MODULE 2: Environnement, santé et bien-être

Compétence: Au terme de ce module, l'apprenant devra produire et traduire, en situation de communication, à partir d'un support visuel et/ou auditif en rapport avec le module, des énoncés cohérents de type descriptif, explicatif, informatif, argumentatif d'au moins 08 phrases à l'oral et 10 phrases à l'écrit (entre 150 et 200 mots), en respectant les règles usuelles de la langue.

	Activités d'enseignement/apprentissage						
Compétences	Famille de situations	Exemples de situations	Savoirs	Ressources Savoir- faire	Savoir- être	Autres	
CB1 CB2 CB3	Utilisation des représentations iconographiques, de la lecture, de l'oral et de l'écriture pour : - analyser de manière critique les problèmes environnementaux causés par l'industrialisation ; - prendre des décisions et proposer des solutions.	La pollution industrielle. La gestion des déchets.	- Vocabulaire lié à l'environnement; - Emploi des adverbes de manière; - L'impératif; - Les prépositions.	- Présenter l'impact économique de la production industrielle sur l'environnement; - Proposer des solutions pour la gestion des déchets; - Prodiguer des conseils pour concilier développement économique et protection de l'environnement.	Observation Prise de conscience Propreté Respect de l'environnement Intérêt Sensibilité Responsabilité Ecoute Application Prise d'initiative	Autres ressources Ressources humaines Ressources matérielles Ressources audiovisuelles Différents types de textes Activités suggérées Description d'une industrie polluante Discussion / débat Commentaire et interprétation d'images Productions écrites ou orales sur les thèmes abordés Exposé Interviews Jeux de rôles Résumé Traduction	

Activités d'évaluation et de remédiation

MODULE 3: Vie citoyenne et ouverture au monde

Compétence: Au terme de ce module, l'apprenant doit pouvoir produire et traduire, en situation de communication, à partir d'un support visuel et/ou auditif en rapport avec le module, des énoncés cohérents de type descriptif, explicatif, informatif, argumentatif d'au moins 08 phrases à l'oral et 10 phrases à l'écrit (entre 150 et 200 mots), en respectant les règles usuelles de la langue.

	Activités d'enseignement/apprentissage							
Compétences	Famille de	Exemples de situations	g .	Ressources				
CB1 CB2 CB3	situations Exploitation des représentations iconographiques, de la lecture, de l'oral et de l'écriture pour : - réfléchir sur la stabilité politique et le développement économique ; - analyser de façon critique les actions des citoyens qui contribuent à la déstabilisation politique.	 Les systèmes politiques qui concourent à la stabilité et à la paix. Grèves/Tribalisme/ Xénophobie. 	Savoirs - Vocabulaire lié au module; - Présentation des systèmes politiques; - Moyens de lutte contre les grèves, le tribalisme, la xénophobie; - Respect des textes et lois en rapport avec la vie citoyenne; - L'obligation personnelle et impersonnelle.	- Parler des avantages et inconvénients de la démocratie et de la dictature ; - Décrire les actes d'exclusion, de tribalisme, de xénophobie et de sexisme ; - Proposer des solutions aux problèmes relevés dans le module.	Observation Prise de conscience Respect des lois Sensibilité Responsabilité Ecoute Prise d'initiative	Autres ressources Ressources humaines Ressources matérielles Ressources audiovisuelles Différents types de textes Activités suggérées Discussion / débat Commentaire et interprétation d'images Productions écrites ou orales sur les thèmes abordés Exposé Jeux de rôles Résumé Traduction		

Activités d'évaluation et de remédiation

MODULE 4 : Activités économiques et monde du travail

Compétence: Au terme de ce module, l'apprenant doit pouvoir produire et traduire, en situation de communication, à partir d'un support visuel et/ou auditif en rapport avec le module, des énoncés cohérents de type descriptif, explicatif, informatif, argumentatif d'au moins 08 phrases à l'oral et 10 phrases à l'écrit (entre 150 et 200 mots), en respectant les règles usuelles de la langue.

Activités d'enseignement/apprentissage						
C	Famille de	Exemples de	Ressources			
Compétences	situations	situations	Savoirs	Savoir- faire	Savoir- être	Autres
CB1 CB2 CB3	Exploitation des représentations iconographiques, de la lecture, de l'oral et de l'écriture pour : - donner son point de vue sur les échanges économiques ; - présenter les problèmes d'aide au développement ; - traiter des problèmes du monde du travail.	1. Les échanges commerciaux. 2. Les aides au développent et le rôle des ONG. 3. Les problèmes du monde du travail au XXI ème siècle.	 Vocabulaire lié au module; Les phrases explicatives et causales; L'emploi du subjonctif; L'expression de la finalité. 	 - Parler des échanges commerciaux : valeur de la monnaie, balances commerciales, zones tarifaires, etc.; - Décrire les inégalités dans les échanges économiques ; - Présenter les problèmes du monde du travail au XXI ème siècle et proposer des solutions. 	Rigueur Flexibilité Transparence Patience Honnêteté Politesse Courtoisie Tolérance Observation Curiosité Prise d'initiative Discernement	Autres ressources Ressources humaines Ressources matérielles Ressources audiovisuelles Différents types de textes Activités suggérées Dialogue Discussion/débat Jeux de rôles Exposé Expression de ses opinions Traduction

Activités d'évaluation et de remédiation

MODULE 5: Mass média et communication

Compétence: Au terme de ce module, l'apprenant devra produire et traduire, en situation de communication, à partir d'un support visuel et/ou auditif en rapport avec le module, des énoncés de type descriptif, explicatif, informatif, argumentatif d'au moins 08 phrases à l'oral et 10 phrases à l'écrit (entre 150 et 200 mots), en respectant les règles usuelles de la langue.

Activités d'enseignement/apprentissage							
Compétences	Famille de situations	Exemples de		Ressources			
Competences	ramme de situations	situations	Savoirs	Savoir- faire	Savoir- être	Autres	
CB1 CB2 CB3	Exploitation des représentations iconographiques et utilisation des TIC, des interactions orales et écrites pour : - analyser les différentes sources d'information et exprimer son point de vue ; - présenter les opportunités économiques qu'offrent les nouvelles technologies et les conséquences de leur mauvaise utilisation.	1. L'impact de l'information et de la publicité sur l'économie. 2. Les achats compulsifs. 3. L'apport des nouvelles technologies dans le développement économique.	- Vocabulaire en rapport avec le module ; - Énumération des différentes sources d'information ; - Le style direct, indirect et indirect libre ; - La concordance des temps.	- Parler des avantages qu'offrent les TIC et la publicité aux activités économiques; - Analyser les comportements des consommateurs et vendeurs et prendre position; - Décrire ou présenter les conséquences de la mauvaise utilisation des nouvelles technologies.	Ecoute Courtoisie Modestie Curiosité Esprit critique Discernement Dialogue Patience Confiance en soi	Autres ressources Ressources humaines Supports iconographiques Différents types de textes Ressources audiovisuelles Activités suggérées Animer une discussion Compléter les répliques d'un dialogue Exposés/ discussions/ débats Traduction	

Activités d'évaluation et de remédiation

- Article 2 : Les programmes visés à l'article premier ci-dessus entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2020/2021 ;
- Article 3 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires aux termes du présent Arrêté ;
- Article 4: Les Inspecteurs Coordonnateurs Généraux, le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, le Directeur de l'Enseignement Secondaire Général, les Délégués Régionaux et Départementaux des Enseignements Secondaires, les Secrétariats à l'Education des différents Ordres d'Enseignements Privés, les Chefs d'Etablissements Publics et Privés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la stricte application du présent Arrêté qui sera enregistré au Journal Officiel en Français et en Anglais et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS:

- PRC
- PM
- MINESEC/CAB/IGE/DIRECTIONS
- DRES et DDES
- Représentants Nationaux des OEP
- Secrétariat à l'Education des OEP
- Etablissements
- Archives/Chrono

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,